



**HAL**  
open science

# Évolution des mentalités et changements démographiques

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Évolution des mentalités et changements démographiques. *Population et avenir*, 2017, 734, pp.3. 10.3917/popav.689.0004 . halshs-01673103

**HAL Id: halshs-01673103**

**<https://shs.hal.science/halshs-01673103>**

Submitted on 28 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Évolution des mentalités et changements démographiques

La démographie est souvent perçue comme une science statistique, enfermée dans une tour d'ivoire de chiffres plutôt indigestes. En réalité, elle peut révéler des mutations susceptibles d'engendrer nombre de conséquences politiques<sup>1</sup>, économiques, sociales et influencer également sur les mentalités. Livrons deux exemples.

La plus importante mutation qu'a mesurée la démographie ces derniers siècles concerne deux phénomènes liés : la hausse de l'espérance de vie<sup>2</sup> et l'effondrement de la mortalité infantile dus aux progrès sanitaires, hygiéniques et techniques. Cette double mutation a contribué à engendrer des effets considérables sur les mentalités.

## Quelle bienveillance vis-à-vis des personnes âgées ?

Un premier effet concerne l'attitude des sociétés vis-à-vis des personnes âgées. Lorsque l'espérance de vie était faible, le nombre de personnes âgées l'était également. Et, comme ce qui est rare est cher, les sociétés avaient tendance, en général, à afficher un grand respect aux anciens. D'où le proverbe répandu en Afrique : « une personne âgée qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ».

Ainsi, quand les personnes âgées étaient peu nombreuses, la logique démographique voulait normalement qu'on soit respectueux à leur égard d'autant que leur savoir oral ancien compensait la rareté de l'écrit. La personne qui avait la chance d'avoir vécu longtemps, ce qui n'était pas donné à tout le monde, était effectivement porteuse d'une longue connaissance historique.

Suite à la formidable hausse de l'espérance de vie, les personnes âgées sont devenues fort nombreuses dans les pays du Nord, connaissant cette forte augmentation que j'ai désignée « gérontocroissance » ; donc, ce phénomène de rareté n'existe plus. En outre, au regard des systèmes de protection sociale, les personnes âgées sont souvent jugées comme des coûts, donc comme posant des problèmes de financement pour leurs retraites ou leurs soins. Aussi, la bienveillance vis-à-vis des personnes âgées semble s'être réduite et corrélativement, la jeunesse semble survalorisée. Pourtant, dans le même temps, les pouvoirs publics semblent méconnaître les échanges financiers privés intergénérationnels, des grands-parents vers enfants et petits-enfants, en particulier avec le chômage de masse en France, et prennent insuffisamment en compte la question du renouvellement de la population<sup>3</sup>.

par Gérard-François Dumont



Il y a un phénomène de jeunisme. Incontestablement, cette mutation démographique qu'a été la multiplication par deux et demi de l'espérance de vie a concouru à changer les mentalités. C'est également le cas pour l'enfant à naître.

## La nouvelle attitude vis-à-vis de l'enfant en gestation

Pendant les siècles et les millénaires qui ont précédé la transition démographique, la mortalité infantile était épouvantablement élevée : plus d'un nouveau-né sur quatre décédait avant son premier anniversaire ; et, un autre enfant, parmi les quatre, décédait avant d'atteindre l'âge adulte. Comment nos ancêtres ont-ils pu supporter tous ces drames causés par « la faucheuse » ? La seule attitude était, autant que possible, de conserver une certaine distance affective vis-à-vis de l'enfant en gestation puisqu'on savait que les avortements spontanés (fausses couches) étaient nombreux et que le taux de survie de l'enfant né vivant était faible.

Les progrès évoqués ci-dessus ont permis d'abaisser la mortalité infantile de 98% et la mortalité infanto-adolescente de 99% – pourcentages de baisse que personne n'avait cru possibles, ni même imaginés. Corrélativement, face à la formidable hausse de la survie des enfants à naître, des nouveau-nés, puis des enfants, l'attitude affective vis-à-vis de l'enfant à naître a profondément évolué pour la future mère, mais aussi chez le futur père. Elle s'est intensifiée dès le lendemain de la conception, et encore amplifiée par l'échographie montrant l'enfant en gestation.

Dans ce nouveau contexte, la réglementation a dû changer. En France par exemple<sup>4</sup>, jusqu'en 2008, lorsque l'accouchement donnait lieu à un résultat en dessous d'un « seuil de viabilité » fixé à 22 semaines ou à 500 g<sup>5</sup>, la suite était une incinération parmi les déchets opératoires.

Or des parents ont désormais considéré le résultat d'un accouchement prématuré en dessous du seuil de viabilité réglementaire ci-dessus comme leur enfant. Ils ont demandé qu'il soit reconnu. Le 6 février 2008, trois arrêts de la Cour de cassation suppriment les seuils de viabilité ci-dessus : ils décident que tout enfant né sans vie à la suite d'un accouchement peut être inscrit sur les registres de l'état civil et faire l'objet d'un acte d'enfant sans vie. C'est la reconnaissance de l'existence juridique d'enfants « morts *in utero* » qui peuvent se voir donner un prénom, être inscrits sur le livret de famille et être inhumés. Le 19 juin 2009, une circulaire réintègre un seuil de viabilité nettement inférieur au précédent : 15 semaines d'aménorrhée.

Ces deux exemples témoignent de ce que la démographie, science sociale, se trouve en interdépendance avec les sciences humaines ; la démographie peut donc être une condition nécessaire dans l'étude de l'évolution des mentalités, même elle n'est pas, à elle seule, une condition suffisante<sup>6</sup>. ☺

“ La démographie, science sociale, se trouve en interdépendance avec les sciences humaines. ”

1. Dumont, Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

2. Par exemple en France, l'espérance de vie à la naissance était de 35 ans en 1806 ; elle dépasse 82 ans depuis 2014.

3. Cf. Dumont, Gérard-François, « La fécondité en Europe : quelle influence de la politique familiale ? », *Population & Avenir*, n° 716, janvier-février 2014.

4. Concernant les autres pays européens, cf. « Étude de législation comparée », Sénat, n° 184, avril 2008.

5. Circulaire n° 50 du 22 juillet 1993.

6. Ce texte correspond à l'introduction d'une audition de Gérard-François Dumont par le Conseil consultatif national d'éthique (CCNE).